



DE NOUVELLES DIMINUTIONS D'EFFECTIF DANS LE GROUPE, CETTE FOIS C'EST A GAN PREVOYANCE

www.cgtgroupama.fr

Après l'annonce de la fermeture de deux sites à Groupama Centre Manche, la direction continue de tailler dans les effectifs.

En effet, c'est maintenant au tour de Gan Prévoyance. La direction projette dans le cadre d'une réorganisation, de regrouper sur un seul site, à Montpellier les activités administratives réparties sur l'ensemble de la France dans les centres d'activités commerciales (CAC).

Pour bien comprendre la situation, il s'agit de 45 bureaux répartis sur le territoire national comprenant généralement un-e assistant-e commerciale et un-e chargé-e de clientèle. Cette restructuration concerne environ 100 salariés.

Genèse de la situation

Au début de l'année 2015, la direction annonce que les 45 centres d'activités commerciales coûtent cher mais sans donner plus de précision. Il y avait donc déjà plus qu'une anguille sous roche. Un projet qui se dessinait.

Pendant la période estivale, les baux de ces bureaux ont été dénoncés. La communication en a été faite à la rentrée par la direction.

En septembre, lors d'une première réunion avec les instances représentatives du personnel, la direction fait savoir que les 45 CAC vont être fermés et que l'activité serait regroupée sur Montpellier (sous-entendu avec mobilité géographique des salariés dans l'Hérault).

Lors de la 2^{ème} réunion, la direction modifie un peu son projet, vu l'émoi suscité, et indique qu'il restera un site par région, soit 8, la France étant découpée en 8 régions à Gan prévoyance. Nous sommes bien loin des 45 sites existants actuellement !!!!

Potion amère, car c'est l'immense majorité des 100 salariés qui subiront une mobilité géographique et un accroissement plus ou moins important de leurs temps de trajet. Cela bouleversera forcément leur vie personnelle. A ce jour, les lieux d'implantation des futurs sites ne sont pas encore déterminés.



Cette rentrée 2015 initie le début la purge dans les effectifs souhaitée par la direction. Angélique, celle-ci indique, la main sur le cœur, qu'il y aura des reclassements. Elle omet juste de dire que ce sera à une bonne distance des sites qui ferment.

N'oublions pas, en outre, le plan de départs volontaires qui avait déjà sévit sur ce périmètre (171 salariés).

Il ne faut pas s'étonner de cette situation. Souvenons-nous de la phrase de Thierry MARTEL prononcée lors du comité de groupe du 23 juin 2015 :

Au niveau de l'emploi, Thierry MARTEL indique qu'il n'est pas dans une logique de réduction absolue des emplois, pour autant, il considère que conserver des emplois qui détruisent de la valeur ajoutée met l'entreprise en péril.

Il faut, selon lui, arrêter de subventionner des personnes qui ne contribuent pas à la réussite du groupe.

L'emploi ne sera pas réduit si les entreprises créent de la rentabilité et du développement.

Rien n'est donc fortuit. Si ces deux événements se produisent dans cette même période, c'est qu'ils répondent à une véritable stratégie de la direction générale qui certainement s'en défendra... Mais elle ne pourra nier la PSO RH présentée qui indique une baisse d'environ 6% des effectifs dans toutes les entités, y compris les caisses régionales.

150 salariés concernés par la réorganisation à Centre Manche dont 132 dans des mobilités géographique, 100 salariés concernés par la réorganisation à Gan prévoyance avec pour la plupart une mobilité géographique.

A qui le tour désormais ? Question légitime que tout salarié pourrait se poser !!

Comment, en outre, croire les affirmations des Directions essayant de démontrer qu'aucun autre projet n'est envisagé, alors qu'en parallèle, Thierry Martel affirmait en Comité de Groupe, qu'il pilotait le groupe à trois mois.

La vérité fin septembre 2015, sera sans doute une contre vérité en janvier prochain. Ce qui est certain, c'est que nos emplois, nos sites d'implantation, nos organisations de travail n'ont jamais été aussi menacés.

Les lois de « sécurisation » de l'emploi, les lois Macron et Rebsamen, et peut être bientôt celles émanant du rapport Combrexelle, ne font que favoriser cette précarisation de notre environnement de travail, partout dans le groupe !

Les salariés du groupe paient cher, très cher, les errances et erreurs de gestion des Directions successives.

La crise n'est qu'un prétexte, c'est juste un argument qui permet à certains de s'enrichir encore plus tout en paupérisant le plus grand nombre.

Pour la CGT, il n'est pas question de se laisser faire. Les salariés quelque soit leur entité et leur lieu géographique doivent se rassembler et lutter ensemble contre cette situation.

L'heure est à la solidarité, et à l'action collective, pas à la résignation.

Partout la CGT sera à leur coté pour empêcher les fermetures de site, la casse de l'emploi et la paupérisation de tous ceux qui ont œuvré pour que le groupe vive et prospère !